



CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE

SÉANCE DU 22/07/2021

L'an deux mille vingt-et-un, le 22 juillet, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Charvieu-Chavagneux se sont réunis à 18h00 au gymnase David Douillet, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 16 juillet 2021, conformément à l'article L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

•Monsieur **Gérard DEZEMPTE** •Monsieur **Frédéric CERVERA** •Madame **Katia SERRANO** •Monsieur **Fabien GAUTHIER** •Madame **Naïra GRIGORIAN** •Madame **Sandrine POZZOBON-MAITRE** •Monsieur **Jonathan BEL** •Monsieur **René LASSELIN** •Monsieur **Pierre DANIELIDES** •Monsieur **Jean-Luc ZULIANI** •Madame **Françoise MULLER** •Madame **Annick GALLEGO** •Madame **Karine BERNARD** •Monsieur **Frédéric BOYER** •Madame **Elizabete EBRÛSÛM** •Madame **Audrey SEQUEIRA** •Monsieur **Mamadou DISSA** •Madame **Fouzia ZAHAR**

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

•Madame **Nathalie GARSI** par Monsieur **Gérard DEZEMPTE**
•Monsieur **Jean-François RODRIGUEZ** par Monsieur **Frédéric CERVERA**
•Monsieur **Yves COQUARD** par Monsieur **Jean-Luc ZULIANI**
•Madame **Anne-Claude COLIN** par Madame **Katia SERRANO**
•Monsieur **Jean-Michel CHOUVIER** par Monsieur **Fabien GAUTHIER**
•Madame **Jeanine FAILLA** par Madame **Naïra GRIGORIAN**
•Madame **Allison JACQUEMIN** par Madame **Sandrine POZZOBON-MAÎTRE**
•Monsieur **Jérôme JOANNON** par Monsieur **Mamadou DISSA**
•Monsieur **Pierre FOUQUET** par Madame **Fouzia ZAHAR**

ÉTAIENT ABSENTS :

•Madame **Sabrina ANDREVN**
•Monsieur **Marc LAPORTE** : arrivé à 18h30

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h00 et invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection d'un secrétaire de séance. L'assemblée, par vote à main levée, désigne à l'**unanimité** Monsieur Frédéric CERVERA, pour assurer cette fonction.

1. Adoption du procès-verbal du Conseil Municipal du 16 mars 2021

Les résultats sont les suivants :

POUR : 23 ABSTENTIONS : 0 CONTRE : 4

Le procès-verbal du 16 mars 2021 est adopté à la **majorité**.

2. Adoption du procès-verbal du Conseil Municipal du 6 avril 2021

Les résultats sont les suivants :

POUR : 23 ABSTENTIONS : 0 CONTRE : 4

Le procès-verbal du 6 avril 2021 est adopté à la **majorité**.

3. Adoption du procès-verbal du Conseil Municipal du 5 mai 2021

Les résultats sont les suivants :

POUR : 23 ABSTENTIONS : 0 CONTRE : 4

Le procès-verbal du 5 mai 2021 est adopté à la **majorité**.

4. Adoption du règlement intérieur de la Commission d'Appel d'Offre (CAO)

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le règlement intérieur de la CAO joint au rapport de synthèse.
- d'autoriser le Maire, ou en cas d'empêchement un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce, de nature administrative, technique ou financière, nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

La proposition est adoptée à l'**unanimité**.

POUR : 23 ABSTENTIONS : 4 CONTRE : 0

5. Cession d'une partie des parcelles AM668, AM4, AM5, AM6, AM7, AM671, AM10 pour la construction d'une usine relai

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver la cession d'une partie des parcelles AM668, AM4, AM5, AM6, AM7, AM671, AM10 appartenant à la Commune de Charvieu-Chavagneux, pour une superficie totale de 30 427 m² pour un montant de 660 000 € pour la construction d'une usine relai.
- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer, au nom et pour le compte de la Commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

La proposition est adoptée à l'**unanimité**.

POUR : 24 ABSTENTIONS : 4 CONTRE : 0

6. Cession d'une partie d'un tènement pour la construction d'un EHPAD

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le principe de la cession à la Mutualité Française de l'Isère, d'une partie de la parcelle sise Route de la Léchère d'une surface de 10 000 m² à détacher de la parcelle AL215 d'une surface totale de 45 148 m², classé en zone NL au PLU actuel, pour la construction d'un EHPAD, pour un montant d'un €uro symbolique, et ce, quelle que soit l'estimation de la valeur du tènement.
- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer, au nom et pour le compte de la Commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

La proposition est adoptée à l'**unanimité**.

POUR : 24 ABSTENTIONS : 4 CONTRE : 0

7. Modification du tableau des emplois

Le Conseil Municipal décide à l'**unanimité** :

- d'approuver la création des emplois ci-après :

Nombre de postes	Temps de travail hebdomadaire	Dans le cadre d'emploi des
1	Temps plein - 35h	Assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques

- d'autoriser le pourvoi de ces postes par des agents titulaires, ou à défaut contractuels.
- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer, au nom et pour le compte de la Commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

8. Autorisation de recruter des agents contractuels en cas d'accroissement temporaire ou saisonnier d'activité

Le Conseil Municipal décide à l'**unanimité** :

- d'autoriser Monsieur le Maire, pour la durée de la mandature, à recruter des agents contractuels dans les conditions fixées par les articles 3 et suivants de la loi du 26 janvier 1984 précitée pour remplacer des fonctionnaires ou des agents contractuels momentanément indisponibles.

Il sera chargé de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon la nature des fonctions concernées, l'expérience et le profil des candidats retenus, en adéquation avec les grades donnant vocation à occuper ces emplois.

- de prévoir à cette fin une enveloppe de crédits au budget.
- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer, au nom et pour le compte de la Commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

9. Information du Conseil Municipal sur les procédures disciplinaires et judiciaires à l'encontre de certains agents ayant commis des fautes dans leur service

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal des rapports dressés à l'encontre de Madame Emilie LEVIEUX et l'informe de l'avancée des procédures en cours concernant Monsieur Julien CALEYRON et Monsieur Gaël CONCALVES.

10. Décision Modificative n°1 – Virement de crédits – budget principal

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver la Décision Modificative ci-dessous :

Section de fonctionnement	Dépenses		Recettes	
	Hausse de crédits	Baisse de crédits	Hausse de crédits	Baisse de crédits
Chapitre 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections <ul style="list-style-type: none"> • Article 6815 Dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement courant 		20 000 €		
Chapitre 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections <ul style="list-style-type: none"> • Article 6817 Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants 		18 000 €		
Chapitre 68 Dotations aux amortissements et provisions <ul style="list-style-type: none"> • Article 6815 Dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement courant 	20 000 €			
Chapitre 68 Dotations aux amortissements et provisions <ul style="list-style-type: none"> • Article 6817 Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants 	18 000 €			
Section de fonctionnement	Dépenses		Recettes	
	Hausse de crédits	Baisse de crédits	Hausse de crédits	Baisse de crédits
Chapitre 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections <ul style="list-style-type: none"> • Article 7815 Reprises sur provisions pour risques et charges de fonctionnement courant 				20 000 €

<p>Chapitre 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections</p> <ul style="list-style-type: none"> Article 7817 Reprises sur provisions pour dépréciation des actifs circulants 				3 000 €
<p>Chapitre 78 Reprises amortissements et provisions</p> <ul style="list-style-type: none"> Article 7815 Reprises sur provisions pour risques et charges de fonctionnement courant 			20 000 €	
<p>Chapitre 78 Reprises sur amortissements et provisions</p> <ul style="list-style-type: none"> Article 7817 Reprises sur provisions pour dépréciation des actifs circulants 			3 000 €	

- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer, au nom et pour le compte de la Commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

La proposition est adoptée à l'**unanimité**.

POUR : 24 ABSTENTIONS : 4 CONTRE : 0

11. Taxe foncière : limitation de l'exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de décider de limiter l'exonération de deux ans de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements, au taux le plus proche de celui qui s'applique aujourd'hui sur la Commune, à savoir 40% de la base imposable, en ce qui concerne tous les immeubles à usage d'habitation,
- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer, au nom et pour le compte de la Commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

La proposition est adoptée à l'**unanimité**.

12. Attribution d'une subvention exceptionnelle au COS de la Ville et du CCAS de Charvieu-Chavagneux

Le Conseil Municipal a décidé de voter l'attribution d'une subvention exceptionnelle 7 500 € au Comité des Œuvres Sociales de la Ville et du Centre Communal d'Action Sociale de Charvieu-Chavagneux.

Les Conseillers Municipaux de l'opposition refusant de prendre part au vote, la proposition est adoptée à l'**unanimité**.

POUR : 24 ABSTENTIONS : 0 CONTRE : 0

13. Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable pour l'année 2020

Le Conseil Municipal **prend acte** du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable pour l'année 2020.

14. EDF : Approbation du rapport annuel d'information pour l'exercice 2020 et relatif aux installations nucléaires du Bugey

Le Conseil Municipal **prend acte** du rapport annuel d'information pour l'exercice 2020 et relatif aux installations nucléaires du Bugey.

15. ENEDIS : Compte rendu annuel d'activité de concession pour l'exercice 2020

Le Conseil Municipal **prend acte** du compte rendu annuel d'activité de concession pour l'exercice 2020 de la société ENEDIS.

16. Convention entre le Préfet de l'Isère et les services utilisateurs du Système National d'Enregistrement des demandes de logement social

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'adopter la convention entre le Préfet de l'Isère et les services utilisateurs du Système National d'Enregistrement (SNE)
- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer, au nom et pour le compte de la Commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

La proposition est adoptée à l'**unanimité**.

17. Affaires traitées par Monsieur le Maire en vertu de sa délégation

Monsieur le Maire rend compte des décisions intervenues pour les affaires générales et des marchés publics notifiés.

Le Conseil Municipal en **prend acte**.

◆◆◆

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les Conseillers Municipaux et lève la séance à 20h40.



Le Maire,


Gérard DEZEMPTÉ

Conseiller Départemental de l'Isère